

HANDBALL

TOURNOI INTER-COMITÉS - 13 ANS FILLES (2^e TOUR) À Étoile-sur-Rhône

Les belles promesses des Drômardéchoises

L'Isère



Les Hautes-Alpes



Le comité Drôme-Ardèche de handball a accueilli le deuxième tour du tournoi inter-comités réservé aux filles nées en 1998 au gymnase d'Étoile-sur-Rhône dimanche. Les joueuses drômardéchoises étaient opposées à leurs homologues de la Haute-Loire et de l'Isère, les Alpes-de-Haute-Provence ayant déclaré forfait.

Le premier match a opposé la sélection de Drôme-Ardèche à la Haute-Loire. En tête à la mi-temps (10-2), les Drômardéchoises se sont finalement imposées 20 à 7.

Dotées de bons gabarits, elles ont pu faire parler leur puissance, les joueuses adverses ne pouvant leur opposer que leur courage et leur abnégation.

La deuxième rencontre opposait la Haute-Loire à l'Isère. C'était une copie presque conforme du match précédent. Les grands gabarits isérois prenaient la mesure des joueuses de Haute-Loire pour se détacher à la mi-temps (11-3) et l'emporter 23-9 au coup de sifflet final.

C'était l'annonce d'une belle explication entre la Drôme-

Ardèche et l'Isère, aux collectifs assez proches : grands gabarits, bonnes gardiennes, jeu bien construit.

Et cette confrontation a tenu toutes ses promesses ! Les locales réussissaient à prendre l'avantage et à mener 10 à 6 à la mi-temps. Mais les nombreux spectateurs savaient que le match pouvait basculer. La fatigue se faisait sentir et, à des phases d'attaque bien construites, à des défenses actives et efficaces succédaient par moments des mauvais choix, des approximations et des erreurs de défense.

Les joueuses de Stéphanie Gigondan et Ruddy Rome conservaient toutefois le dernier mot, remportant par 18 à 15 une rencontre de bon niveau, où certaines joueuses des deux collectifs resteront sur les tablettes des conseillers techniques fédéraux Loïc Legrand et Bertrand Thievent, chargés de la détection pour la Ligue Dauphiné-Savoie.

À noter que l'arbitrage était assuré par trois binômes Drôme-Ardèche : Sarah Boutier et Thomas Vigneron, Jérémy Aunave et Roman Rozmowski, Corentin Gounon et



QUALIFIÉES. Léa Causse (Les Ollières), Lisa Blachier, Perrine Delay (Le Pouzin), Mathilde Moulin, Alyssa Masseur, Laurine Durand (Aubenas), Telma Sagnard, Océane Sourdillon (Annonay), Lison Marthouret (Sablon-Serrière), Léna Messador, Laura Castanier (Bourg-de-Péage), Léa Garioud, Maud Meyssonat et Victoria Gras (Étoile-Beauvallon) ont remporté ce tournoi.

Benjamin Vincent, avec les responsables d'arbitres Julien Casaramona et Nicolas Rossetti de la Commission d'arbi-

trage Drôme-Ardèche, M. Jean-Louis Perchet, président de la commission technique, a pu constater l'excel-

lent niveau des représentantes de son comité.